

Raiffeisen Vie

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	146 143
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
Actions	R0100	1 152
Actions - cotées	R0110	1 152
Actions - non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	126 936
Obligations d'État	R0140	28 926
Obligations d'entreprise	R0150	98 010
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	18 055
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	3 762
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	5 092
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	0
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	5 092
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	5 092
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	1 957
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	33
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	11 093
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	168 079
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	0
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	0
Marge de risque	R0550	0
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	0
Marge de risque	R0590	0
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	111 446
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	111 446
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	104 546
Marge de risque	R0680	6 900
Provisions techniques UC et indexés	R0690	3 782
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	3 547
Marge de risque	R0720	235
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	1 837
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	5 043
Passifs d'impôts différés	R0780	2 234
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	26
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	1 230
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	493
Autres dettes (hors assurance)	R0840	269
Passifs subordonnés	R0850	8 926
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	8 926
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	183
Total du passif	R0900	135 468
Excédent d'actif sur passif	R1000	32 611

S.05.02.01 - 02

Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	Total 5 principaux pays et pays d'origine	
	C0150	C0160	C0170	C0180	C0210	
R1400		BE	DE	FR		
	C0220	C0230	C0240	C0250	C0280	
Primes émises						
Brut	R1410	17 058	153	156	132	17 499
Part des réassureurs	R1420	1 568	16	16	14	1 614
Net	R1500	15 489	137	140	119	15 885
Primes acquises						
Brut	R1510	17 058	153	156	132	17 499
Part des réassureurs	R1520	1 568	16	16	14	1 614
Net	R1600	15 489	137	140	119	15 885
Charge des sinistres						
Brut	R1610	4 360	77	27	12	4 476
Part des réassureurs	R1620	-188	-3	-1	-1	-193
Net	R1700	4 548	81	29	12	4 670
Variation des autres provisions techniques						
Brut	R1710	9 660	72	84	72	9 888
Part des réassureurs	R1720	-598	22	26	22	-528
Net	R1800	10 259	50	58	50	10 416
Dépenses engagées	R1900	2 231	20	20	17	2 288
Autres dépenses						
R2500						
Total des dépenses	R2600					2 288

S.12.01.02 - 01

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Total (Health similar to life insurance)
		Assurance avec participation aux bénéfices	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties						
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010											
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020											
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque												
Meilleure estimation												
Meilleure estimation brute	R0030	65 874		0	3 547		0	38 672	0		108 093	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080							5 092			5 092	
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0090	65 874		0	3 547		0	33 579	0		103 000	
Marge de risque	R0100	4 351	235			2 549					7 135	
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques												
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110											
Meilleure estimation	R0120											
Marge de risque	R0130											
Provisions techniques - Total	R0200	70 225	3 782			41 221			0		115 228	

S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	115 228	0	0	319	0
Fonds propres de base	R0020	41 537	0	0	-223	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	41 537	0	0	-223	0
Capital de solvabilité requis	R0090	23 241	0	0	74	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	41 537	0	0	-223	0
Minimum de capital requis	R0110	5 810	0	0	19	0

S.23.01.01 - 01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	11 000	11 000			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0				
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0				
Fonds excédentaires	R0070	0				
Actions de préférence	R0090	0				
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0				
Réserve de réconciliation	R0130	21 611	21 611			
Passifs subordonnés	R0140	8 926		8 926		
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0				
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0				
Total fonds propres de base après déductions	R0290	41 537	32 611	8 926	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, appelable sur demande	R0300	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0				
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	0				
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0				
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0				
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0				
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0				
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0				
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0				
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			0	0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	41 537	32 611	8 926	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	41 537	32 611	8 926	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	41 537	32 611	8 153	773	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	41 537	32 611	8 153	773	
Capital de solvabilité requis	R0580	23 241				
Minimum de capital requis	R0600	5 810				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	1,79				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	7,15				

S.23.01.01 - 02**Fonds propres**

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	32 611
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	11 000
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	21 611
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	6 296
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	6 296

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	19 330		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	2 415		
Risque de souscription en vie	R0030	10 195		
Risque de souscription en santé	R0040	0		
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		
Diversification	R0060	-7 088		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	24 851		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	624
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-2 234
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	23 241
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	23 241
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

S.28.01.01 - 01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance

vie

		C0040
Résultat MCRL	R0200	3 828

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	61 200	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	4 674	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	3 547	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	33 579	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		1 537 423

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	3 828
Capital de solvabilité requis	R0310	23 241
Plafond du MCR	R0320	10 459
Plancher du MCR	R0330	5 810
MCR combiné	R0340	5 810
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	5 810